

APPEL AU RASSEMBLEMENT



[Source : comitedesalutpublic.fr]

ACTION N°1 – SEMAINE DU 4 AU 13 OCTOBRE 2021

METTRE LES DEPUTÉS DE LA NATION DEVANT LEURS RESPONSABILITÉS DANS LE CADRE DU VOTE DE LA LOI N°2021-1040 DU 5 Août 2021.

MÉTHODOLOGIE

ÉTAPE 1 : CONSTITUER VOTRE COMITÉ DE SALUT DU PEUPLE SUR VOTRE CIRCONSCRIPTION EN VOUS RENDANT SUR LA PAGE « COMMENT NOUS REJOINDRE ? »

ÉTAPE 2 : ENVOYER À VOTRE DEPUTÉ(E) LE COURRIER TÉLÉCHARGEABLE ICI PAR COURRIEL ET VOIE POSTALE EN L'ADAPTANT À VOTRE NUMÉRO DE CIRCONSCRIPTION ET VOS NOMS CANTONS ET L'ENVOYER **LE VENDREDI 1ER OCTOBRE 2021**. Y JOINDRE LE CAS ÉCHÉANT LA LETTRE ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE TÉLÉCHARGEABLE ICI.

ÉTAPE 3 : SANS NOUVELLES DE VOTRE DEPUTÉ(E) PAR COURRIEL, RÉUNIR TOUS LES CITOYENS AVEC PANCARTES, BANDEROLES & DRAPEAUX ET SE REUNIR DEVANT LA PERMANENCE PARLEMENTAIRE (LISTE CONSULTABLE ICI) POUR Y RENCONTRER LE DEPUTÉ ET LUI LIRE PUBLIQUEMENT LE DOCUMENT EN LUI POSANT LES QUESTIONS ET DEMANDER SA POSITION LORS DU VOTE POUR LE PROLONGEMENT DU 13-15 OCTOBRE 2021.

LETTRE AU DEPUTÉ(E) LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE

ÉTAT DES LIEUX DE LA MOBILISATION – MISE À JOUR / LUNDI 4 OCTOBRE 2021 / 22H00

